



**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

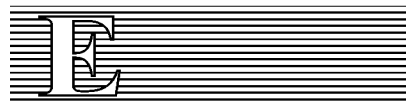
Trente et unième réunion du Comité d'experts



**COMMISSION DE L'UNION
AFRICAINNE**

Septième réunion du Comité d'experts

Réunion du Comité d'experts de la cinquième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/COE/31/3
AU/CAMEF/EXP/3(VII)
26 janvier 2012

Addis-Abeba (Éthiopie)
22 – 25 mars 2012

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle
de croissance mondiale**

Document de synthèse

Sigles et acronymes

APD	Aide publique au développement
BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CER	Communauté économique régionale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CUA	Commission de l'Union africaine
FMI	Fonds monétaire international
MAEP	Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (ou Mécanisme d'évaluation intra-africaine)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Partenariat public-privé
PPTE	Pays pauvres très endettés
R-D	Recherche-développement
STI	Science, technologie et innovation
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine

I. Introduction

1. Après une longue période de stagnation dans les années 70 et 80, l'Afrique est devenue au XXI^e siècle un continent aux multiples opportunités, faisant valoir des arguments positifs majeurs comme une meilleure gouvernance, une gestion et des politiques macro-économiques de meilleure qualité et un environnement plus propice aux entreprises, l'abondance des ressources naturelles et humaines, l'urbanisation et la croissance de la classe moyenne, de bons résultats économiques et un fort potentiel par rapport aux marchés. À ces facteurs s'ajoutent l'amélioration régulière des indicateurs socioéconomiques et des efforts concrets visant à éliminer les disparités entre hommes et femmes et à promouvoir l'égalité, conditions préalables indispensables à une croissance économique soutenue et au développement durable. En effet, l'Afrique, continent autrefois caractérisé par une croissance lente, est devenue l'une des régions du monde enregistrant la croissance la plus rapide, à savoir plus de 5% en moyenne chaque année entre 2000 et 2008. Tout le continent connaît des modifications fondamentales. La conjoncture économique, sociale et politique s'améliore et les pays africains devraient désormais devenir une source de croissance économique mondiale.

2. Dans le même temps, l'économie mondiale continue à lutter pour se remettre des effets des crises économiques et financières récentes et créer des emplois face aux graves problèmes de chômage. Les efforts visant à relancer la reprise et à créer des emplois pâtissent des déséquilibres macro-économiques durables, causés par les montants élevés des emprunts et de la dette souveraine dans les économies développées et par l'épargne élevée dans les économies émergentes et en développement, en plus du manque de coordination des politiques au niveau mondial et de l'absence de mécanismes permettant de pallier ces déséquilibres.

3. De par son potentiel, l'Afrique peut contribuer à la résolution des problèmes de la faible croissance et du chômage élevé au niveau mondial, ainsi que des déséquilibres macroéconomiques. Compte tenu de la dynamique actuelle de croissance du continent et de l'état de l'économie mondiale, c'est le moment pour l'Afrique d'utiliser les considérables ressources dont elle dispose et qui ne sont pas encore exploitées et de libérer son potentiel de croissance afin de devenir une locomotive de la croissance mondiale et du rééquilibrage économique.

4. Pour ce faire, le continent doit toutefois faire face à un certain nombre d'obstacles et de contraintes exigeant des mesures urgentes, résolues et concertées à de nombreux égards, mais les domaines à aborder en priorité sont le renforcement des institutions de gouvernance, la réforme de l'agriculture, l'acquisition de technologies et l'investissement dans l'innovation, la mise en valeur du capital humain et physique, la promotion des exportations et l'accélération de l'intégration régionale, la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes et contre la menace posée par les changements climatiques et la mobilisation des ressources nécessaires.

5. Le présent document de synthèse, pour examen par les ministres, les directeurs des banques centrales et les experts de haut niveau du continent, recense les questions importantes et analyse comment l'Afrique peut faire partie de la solution au problème de la récession et des déséquilibres au niveau mondial. Le chapitre suivant la présente introduction analyse les principaux facteurs institutionnels et politiques qui ont façonné la croissance de l'Afrique au cours des 40 dernières années et met en évidence le potentiel qui peut permettre au continent de devenir un pôle de croissance mondiale. Le chapitre III décrit un ensemble d'obstacles ayant trait à la gouvernance et aux institutions, au leadership et à la gestion des ressources naturelles, à la mise en valeur du capital humain, aux

inégalités entre hommes et femmes, aux problèmes d'infrastructures, au climat des entreprises et de l'investissement et à la promotion de l'intégration régionale et des partenariats, alors que le chapitre IV est consacré à la question du financement du développement.

II. Potentiel et difficultés de l'Afrique pour devenir un pôle de croissance mondiale

A. *Les récents résultats économiques de l'Afrique et la difficile réalisation d'une croissance mondiale solide, durable et équilibrée dans le contexte économique mondial actuel*

6. Entre 1971 et 1999, l'économie mondiale a connu une expansion de 3,2% par an en moyenne alors que l'Afrique n'enregistrait qu'un taux moyen de 2,4%, ce qui en a fait l'avant-dernière région en termes de croissance. Depuis lors, l'Afrique s'est hissée au deuxième rang, après l'Asie de l'Est. La relance économique après la crise économique et financière de 2008 a été rapide et solide en Afrique, seulement modérée en 2011 par les troubles politiques en Afrique du Nord (voir figure 1). En plus de taux de croissance relativement élevés depuis 2000, les économies africaines procèdent lentement à une diversification de leur production et de leurs exportations, et les marchés de consommateurs s'élargissent et deviennent plus complexes.

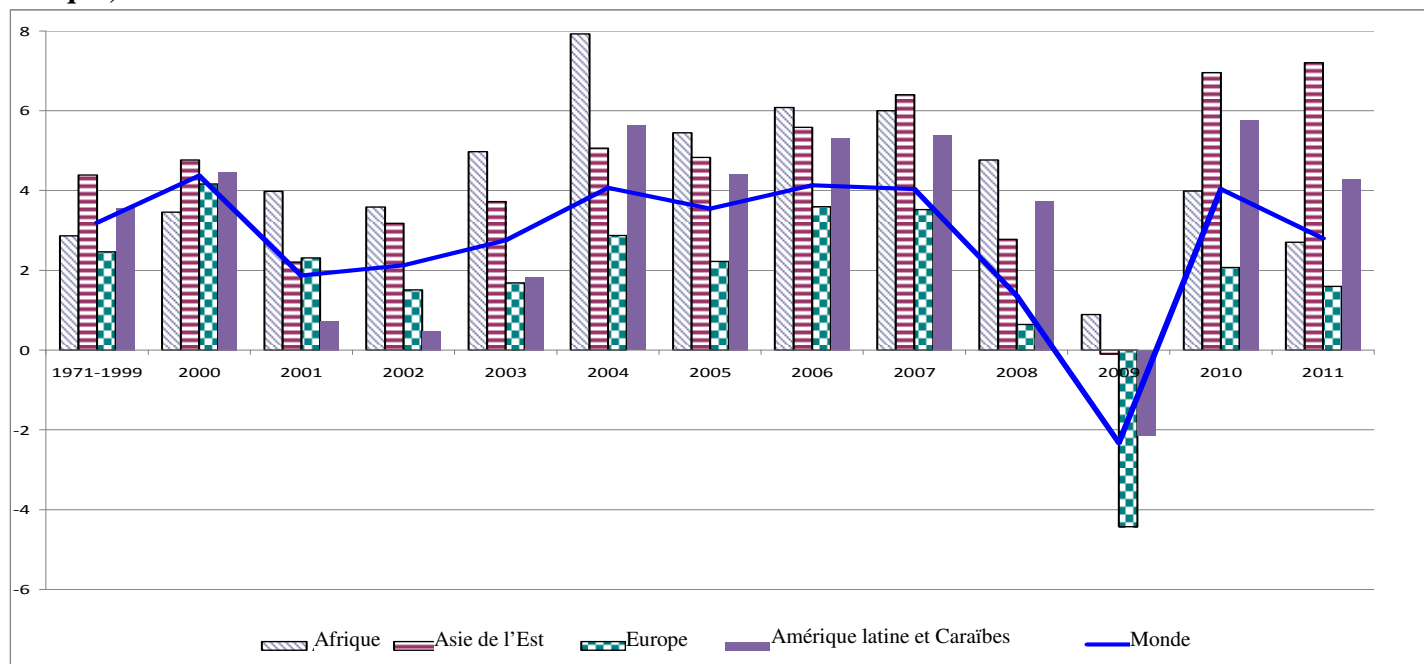
7. À l'inverse, la reprise de la croissance dans les économies avancées reste incertaine et les déséquilibres mondiaux et les taux de chômage atteignent des niveaux historiques. Les dirigeants de l'Union européenne continuent à élaborer des mesures d'urgence pour éviter que la crise de la dette souveraine dans la zone euro se propage dans la région et dans le monde, alors que les États-Unis s'efforcent de gérer leur dette nationale, dette qui a entraîné la dégradation de la cote de solvabilité du pays en 2011. Tous ces facteurs font que le risque d'une autre récession mondiale est bien réel. Au cours de la période qui a précédé la crise, l'économie mondiale était caractérisée par des déséquilibres considérables, notamment une faible épargne dans les pays avancés, en particulier aux États-Unis (11,5% du PIB en 2010, par rapport à 14% en 2007), alors que l'épargne était particulièrement élevée dans les pays émergents ou en développement, comme la Chine (52% en 2010, contre 50,5% en 2007). L'éclatement de la bulle des actifs aux États-Unis en 2007 a entraîné un réajustement prolongé et douloureux de la demande globale, marqué par des contraintes sur le crédit bancaire, la réduction des investissements du secteur privé et des dépenses des consommateurs et une hausse du chômage. La crise de la dette dans la zone euro a aggravé les effets des crises économique et financière mondiales.

8. En conséquence de ces déséquilibres et de ces crises, l'économie mondiale est devenue de plus en plus volatile ces dernières années. Le chômage continuellement élevé menace les perspectives économiques des pays développés et contribue aux troubles politiques et sociaux dans de nombreux pays en développement. De nombreux pays développés ont enregistré des taux de chômage à deux chiffres, qui pourraient encore augmenter en fonction de l'évolution de la crise de la dette souveraine de la zone euro en 2012-2013 (OCDE, 2011).

9. Les progrès sont encore limités pour ce qui est de générer une croissance solide, durable et équilibrée dans le monde et le besoin d'un rééquilibrage de la demande globale va continuer à se faire sentir sur le moyen terme. En effet, on n'attend pas de grande amélioration des déséquilibres actuels dans les comptes courants, ni par conséquent dans l'épargne et l'investissement, dans les grandes économies mondiales en 2011 (FMI, 2011). Un rééquilibrage mondial demande des ajustements économiques significatifs dans les différents pays afin de créer une demande mondiale équilibrée et durable. Des augmentations notables de la demande intérieure dans les économies connaissant un

surplus et une forte demande d'investissements en Afrique contribueront à l'absorption de l'épargne mondiale élevée et accéléreront le processus de réajustement.

Figure 1: Taux de croissance du PIB dans les pays développés, les pays en développement et en Afrique, 1970-2011



Source: Pour la période 1971-2004, les données proviennent d'ONU Statistique.

Pour la période 2005-2011, les données proviennent du rapport *Situation et perspectives de l'économie mondiale*, 2012.

10. En 2011, le cadre envisagé par le G-20 pour une croissance robuste, durable et équilibrée proposait des réformes structurelles dans les principales économies mondiales afin de résoudre les déséquilibres mondiaux. Outre ces réformes structurelles, il convient aussi d'intégrer une dimension développement dans le rééquilibrage mondial afin de stimuler ou viabiliser la croissance dans les différentes régions. Si les pays caractérisés par de grandes réserves et une forte épargne doivent relancer la demande intérieure, les pays en déficit doivent, quant à eux, accroître leurs exportations et procéder aux autres ajustements nécessaires pour ramener leurs déficits respectifs à des niveaux acceptables. La croissance élevée enregistrée récemment par l'Afrique et sa résilience économique pendant les crises donnent l'occasion au continent, et à l'économie mondiale, de faire fond sur l'amélioration de ses perspectives économiques et son immense potentiel non exploité pour dynamiser la croissance future et réduire les déséquilibres macroéconomiques mondiaux.

11. En effet, malgré des difficultés qui s'accumulent, l'Afrique connaît des conditions beaucoup plus favorables à une croissance et à un développement soutenus en raison de cinq facteurs connexes. Premièrement, comme il est de plus en plus communément admis que les gouvernements africains doivent être à la barre, la gouvernance politique économique s'améliore, ce qui entraîne une diminution des conflits et l'amélioration des perspectives économiques générales, en même temps qu'une amélioration notable de la conjoncture commerciale et du climat de l'investissement. Par exemple, en 2011, un nombre record de gouvernements en Afrique subsaharienne ont modifié la réglementation économique pour faciliter la création et le fonctionnement d'entreprises nationales. Dans une région où l'on accordait relativement peu d'attention à la réglementation il y a huit ans, des réformes ont été

entreprises pour faciliter les opérations commerciales entre juin 2010 et mai 2011 dans 36 des 46 économies étudiées, ce qui représente 78% des économies de la région, par rapport à 56% en moyenne au cours des six années précédentes (Banque mondiale, *Doing Business*, 2012).

12. Deuxièmement, devant les niveaux élevés de la demande en produits de base et de leurs cours, de nombreux pays africains mettent en place des politiques macroéconomiques, structurelles et sociales appropriées, qui ont contribué à diversifier l'économie, à asseoir les taux de croissance et à faire avancer la réalisation des OMD et d'autres objectifs de développement social. Certaines des économies africaines dont la croissance est parmi les plus rapides devraient parvenir à réaliser l'objectif consistant à réduire de moitié la pauvreté avant 2015, ainsi que la plupart des autres OMD. L'amélioration des conditions politiques et socioéconomiques et une croissance soutenue ont entraîné une urbanisation rapide et le développement de la classe moyenne sur le continent, ce qui constitue un facteur supplémentaire d'accélération d'une croissance durable et élargie.

13. Troisièmement, les Africains s'accordent de plus en plus sur ce qu'il convient de faire pour accélérer la croissance, réduire la pauvreté, améliorer la gouvernance et prendre la direction et la responsabilité de leur propre développement. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) n'est pas seulement le signe de ce consensus, mais il le complète en précisant les domaines prioritaires à aborder dans l'objectif de développer les échanges entre pays africains et avec le monde, d'améliorer la fourniture de biens publics régionaux comme les transports internationaux et la mise en commun des ressources électriques, et d'accroître la productivité agricole en affectant jusqu'à 10% du budget national à ce secteur afin d'obtenir une croissance annuelle de la productivité de 6%. Le NEPAD considère l'égalité entre hommes et femmes comme un moteur de croissance et une question intersectorielle, et il met notamment l'accent sur l'autonomisation économique des femmes. Les gouvernements africains reconnaissent de plus en plus que le grand potentiel de développement du continent ne peut être exploité que grâce à une mobilisation accrue des ressources financières intérieures et extérieures, un accroissement de l'investissement intérieur, l'investissement dans la mise en valeur du capital humain, en particulier la formation en sciences et technologies, en finance et en gestion des entreprises, le développement des infrastructures nécessaires, l'investissement dans les secteurs sociaux et le financement de l'égalité des sexes, le développement dynamique du secteur rural, la promotion des initiatives et de la créativité du secteur privé, avec la prise en compte nécessaire de l'innovation et de l'investissement en recherche-développement (R-D), une augmentation des échanges intra-africains et l'approfondissement de l'intégration régionale.

14. Quatrièmement, des initiatives continentales menées sous l'égide de l'Union africaine et du NEPAD permettent aux différents pays d'améliorer la gouvernance. Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, ou Mécanisme d'évaluation intra-africaine, dans le cadre duquel un pays se soumet à l'examen de ses pairs pour identifier les lacunes éventuelles et les mesures nécessaires pour les corriger, montre une volonté de responsabilisation en matière de gouvernance politique, économique et des entreprises. En outre, des signes encourageants montrent que l'Union africaine et les communautés économiques régionales (CER) jouent un rôle de premier plan pour stimuler des améliorations du climat de l'investissement dans leurs régions respectives et gérer les conflits actuels et les principaux conflits de longue durée sur le continent, en particulier au Soudan et en Somalie.

15. Cinquièmement, si nombre des résultats obtenus depuis 2000 sont à mettre au crédit de l'Afrique elle-même, la réponse des partenaires internationaux face aux besoins de financement de développement de l'Afrique a elle aussi été positive. Entre 2000 et 2008, l'aide versée à l'Afrique a

doublé alors que de nombreux donateurs ont pris des mesures majeures pour éliminer la dette de 14 pays africains dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE) et de l'initiative multilatérale d'allègement de la dette, ce qui a libéré des ressources pour des activités de développement socioéconomique. Les flux d'aide à destination de la région sont passés de 15,6 milliards de dollars en 2000 à 44 milliards de dollars en 2008, soit 35% des flux mondiaux d'aide (FMI, 2009). Toutefois, si l'aide publique au développement (APD) peut jouer, et a joué, un rôle utile pour promouvoir le développement de l'Afrique, en particulier dans les pays africains à faible revenu, c'est une forme de financement du développement très volatile et imprévisible (Bulir et Hamann, 2006; CNUCED, 2006). Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) et les envois de fonds sont récemment devenus la source principale des flux de capitaux à destination de la plupart des pays africains, dépassant de beaucoup les flux d'APD.

16. Bien que l'on ait peu avancé en vue de la conclusion du cycle de négociations commerciales de Doha, qui aurait apporté des avantages énormes aux pays africains, l'Union européenne et les États-Unis ont conclu des accords commerciaux préférentiels avec les pays africains les plus pauvres, ce qui a entraîné une augmentation des exportations africaines vers ces destinations. La réponse positive des donateurs occidentaux aux besoins de financement de l'Afrique a été complétée par une augmentation des échanges, des investissements et de l'aide de puissances du Sud émergentes, comme la Chine, l'Inde et le Brésil. L'Afrique a bénéficié du récent boom des produits de base, alimenté principalement par la demande des économies en développement ou émergentes, et de l'augmentation des investissements en infrastructures et dans le secteur minier (Cheru et Obi, 2010, McCormick, 2008, Baseda, Wang et Whalley, 2008, et Brautigam, 2010). Les exportations sont de plus en plus diversifiées et les importations de produits de consommation deviennent plus abordables, ce qui est à l'avantage des consommateurs comme des producteurs africains. Par exemple, en 2009, les produits manufacturés ont représenté respectivement 18,7 et 27,1% du total des exportations de l'Afrique à destination de la Chine et de la Corée du Sud, mais seulement 8,2% des exportations de l'Afrique vers les États-Unis (BAD, OCDE, PNUD et CEA, 2011).

17. Au total, les progrès de la gouvernance des réformes institutionnelles, la réduction du nombre de conflits armés, la baisse des cours des produits de base et l'augmentation de l'appui international à de nombreux pays africains donnent un avenir beaucoup plus prometteur au continent et le placent sur la voie d'un décollage économique. Plus important encore, ces facteurs font de l'Afrique un pôle de croissance mondiale. Le défi à relever pour les dirigeants africains et leurs partenaires de développement internationaux au cours de la décennie à venir est de faire fond sur les gains récents et d'accélérer l'industrialisation et la transformation économique pour ne plus dépendre seulement des produits de base et des ressources minières mais aussi d'autres secteurs plus diversifiés, notamment la transformation, la finance et les services, qui ont un plus grand potentiel de création d'emplois et de richesse, afin de faire de l'Afrique un acteur de premier plan dans la résolution des problèmes économiques mondiaux (CEA, 2007, CEA et CUA, 2010).

B. L'Afrique en tant que source potentielle de croissance mondiale et de rééquilibrage: comment tirer parti des ressources naturelles et du potentiel économique énorme de l'Afrique

18. Compte tenu de la récente dynamique de croissance décrite précédemment, on projette que l'Afrique deviendra la région du monde connaissant la plus forte croissance dans les dix prochaines années et un acteur principal de l'économie mondiale sur le long terme (FMI, 2010, Mckinsey Global Institute, 2010 et Radelet, 2010). L'Afrique fait partie des puissances économiques émergentes du Sud et on prévoit qu'elle sera un pôle de croissance mondiale parce que, outre son potentiel non exploité et ses ressources naturelles considérables, les pays du continent ont enregistré une croissance régulière au cours des dix dernières années et ne peuvent plus être négligés. Les conditions politiques et économiques s'améliorent en même temps que les perspectives économiques générales, la conjoncture commerciale et les investissements, et grâce à l'évolution démographique, à l'urbanisation et à l'augmentation de la classe moyenne, le continent représente une destination attirante pour l'investissement qu'on ne saurait ignorer.

19. L'Afrique contribue à la croissance économique mondiale et au rééquilibrage en créant des conditions propices à l'investissement afin d'attirer des quantités importantes de l'épargne et des surplus des économies émergentes et en développement, et par des investissements intérieurs stratégiques en faveur de la recherche-développement et de l'innovation technologique afin d'accroître la valeur ajoutée et la production d'exportations autres que des produits de base dans l'économie mondiale. Le continent doit continuer à renforcer les moteurs de la croissance évoqués précédemment. Compte tenu de l'accroissement de la concurrence des économies émergentes et en développement, les facteurs principaux propres à l'Afrique lui permettant de devenir un pôle de croissance mondiale seraient ses immenses ressources naturelles non exploitées, sa population et sa classe moyenne en pleine expansion, ainsi qu'un marché régional non exploité.

Amélioration de la gouvernance et de la gestion aux plans politique et économique

20. La gouvernance politique économique s'est améliorée dans de nombreux pays africains mais certains pays souffrent encore de conflits qui perdurent et on constate une augmentation visible des manifestations publiques. La fermeté des pouvoirs publics et la répression violente de démonstrations pacifiques ont continué à diminuer (BAD, OCDE, PNUD et CEA, 2011). En 2010, d'après l'indice de liberté politique de l'organisation Freedom House, 9 pays africains étaient considérés comme libres et 24 comme partiellement libres alors que 20 autres n'étaient pas considérés comme libres en ce qui concerne le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

21. En effet, les gouvernements africains ont continué de promouvoir la bonne gouvernance politique en tant que condition essentielle du développement et de la réduction de la pauvreté, comme le montre l'importance accordée aux « valeurs communes » de la seizième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine (Sommet de l'UA) en janvier 2011. Les pays se sont engagés en faveur de réformes électorales et de l'amélioration des processus démocratiques et des droits de l'homme (CEA et OCDE, 2011). L'Union africaine a adopté une politique de tolérance zéro face aux changements inconstitutionnels de gouvernement. Avec le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, les gouvernements africains ont également mis en place un système continental pour évaluer et promouvoir la bonne gouvernance. À partir de ces engagements, les participants au seizième Sommet de l'Union africaine se sont engagés à mettre en place une architecture panafricaine de la gouvernance plus cohérente et ont adopté la Charte sur les valeurs et principes du service public et de

l'administration en Afrique. L'engagement consistant à prendre en compte l'égalité entre hommes et femmes dans les processus de gouvernance est renforcé par la Déclaration solennelle de l'Union africaine de 2004 sur l'égalité des sexes en Afrique, plus précisément le principe de parité dans toutes les structures et à tous les niveaux de la prise de décisions, y compris dans les structures de gouvernance.

22. À la fin de 2010, 36 pays africains avaient signé la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance et huit l'avaient ratifiée. Entre janvier 2000 et avril 2011, 20 États africains ont organisé des élections - présidentielle, parlementaires ou locales - et 70% de ces élections ont été considérés comme libres ou partiellement libres et équitables (Freedom House, 2010 et 2011). La mise en application du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs s'est accélérée et en 2011, 30 pays au total y avaient adhéré, et 15 d'entre eux avaient fait l'objet d'un examen. Des progrès ont également été réalisés dans le domaine des droits de l'homme, notamment avec la création d'un groupe d'experts spécialisés dans le domaine des droits et du bien-être de l'enfant (2003) et l'adoption du Protocole de 2003 sur les droits de la femme en Afrique se rapportant à la Charte africaine sur les droits de l'homme et des peuples, qui a déjà été ratifié par plus de 30 pays.

23. Dans le même temps, les partenaires de développement ont appuyé des initiatives visant à renforcer l'état de droit et à améliorer le contrôle parlementaire et la participation de la société civile. Ils ont apporté leur appui aux premières phases du processus du Mécanisme par l'intermédiaire d'un fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et ont aidé les pays à procéder à des autoévaluations ou à concevoir des plans d'action nationaux. L'aide au développement concernant les élections en Afrique a augmenté de près de 85% en 2007-2008, atteignant 275 millions de dollars, et a ainsi plus que triplé depuis 2000. Les partenaires de développement ont par ailleurs affiché un appui résolu à la position de l'Union africaine concernant les changements inconstitutionnels de gouvernement.

24. À l'instar du climat politique, la gouvernance économique a nettement progressé dans plusieurs pays africains, notamment en ce qui concerne la conjoncture commerciale et le climat de l'investissement, ainsi que la gestion macro-économique, comme en témoignent une meilleure stabilité macro-économique et un espace politique amélioré, des niveaux de dette plus supportables et des processus budgétaires plus rationnels, comme la budgétisation tenant compte des disparités entre hommes et femmes dans certains pays, et une gestion plus efficace du secteur public. En outre, alors que c'est encore une grave préoccupation dans certains pays africains, la corruption n'est plus un aussi grand problème dans de nombreux autres.

Ressources naturelles

25. L'Afrique possède près de 12% des réserves mondiales de pétrole, 40% des réserves d'or et entre 80 et 90% des métaux du groupe du chrome et du platine, en plus de ses vastes terres arables et de ses ressources en bois. Forts de richesses aussi abondantes et de la demande croissante de matières premières, les gouvernements africains établissent actuellement de nouveaux partenariats en vue d'accroître les investissements en infrastructures et d'acquérir du savoir-faire et de la technologie. Les investisseurs privés voient de plus en plus dans le continent une destination de choix pour leurs investissements directs et leurs placements de portefeuille. À cet égard, les flux d'investissements directs étrangers (IDE) à destination de l'Afrique se sont accrus, passant de 9 à 62 milliards de dollars des États-Unis entre 2000 et 2009, et cette hausse est appelée à se poursuivre à l'avenir (McKinsey,

2010). Bien que nettement inférieurs aux IDE, les investissements de portefeuille en direction du continent, qui étaient de 8 milliards de dollars en 2004, ont atteint une pointe de 24 milliards de dollars en 2006, avant de se situer à 22 milliards de dollars en 2010. L'Afrique devrait tirer parti des IDE pour accroître les transferts de technologie et acquérir du savoir technologique de manière à attirer et développer des entreprises qui ajoutent de la valeur ajoutée aux produits et aux exportations liés à l'exploitation des ressources naturelles. Par ailleurs, l'accroissement du commerce intrarégional et des échanges avec des pays émergents a permis à de nombreux pays africains de diversifier leur production et leurs exportations, ainsi que leurs sources de financement du développement, de nouer des partenariats de recherche-développement et d'acquérir de nouvelles technologies (BAD, OCDE, PNUD et CEA, 2011).

Le potentiel démographique

26. La transition démographique observable en Afrique est un autre facteur important de son développement économique. Le continent peut se prévaloir de la population la plus jeune du monde et sa main-d'œuvre est en expansion rapide. Aujourd'hui, plus de 60% des Africains ont moins de 25 ans (CEA et CUA, 2010) et sa main-d'œuvre devrait atteindre, d'ici à 2040, le chiffre de 1,1 milliard, dépassant ainsi celle de la Chine et de l'Inde. En outre, la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU relève que, d'ici à 2050, le continent représentera 29% de la population mondiale âgée de 15 à 24 ans, contre 9% en 1950, tandis que la région d'Asie et du Pacifique et la région d'Amérique latine et des Caraïbes resteront au niveau de 1950, soit 54% et de 7% respectivement.

27. Cela étant, le continent doit se doter d'une stratégie globale et innovante pour développer les compétences et les connaissances nécessaires chez les hommes et les femmes, s'attaquer au chômage des jeunes en tenant compte de la différence entre les sexes et faire en sorte que cette population jeune en expansion rapide soit un atout plutôt qu'un facteur de conflits et d'instabilité. De fait, avec le vieillissement démographique des pays avancés et l'élévation des salaires en Asie, la transition démographique offre à l'Afrique l'occasion de devenir le prochain pôle mondial des secteurs de la manufacture, des technologies de l'information et de la communication et des services.

Urbanisation, émergence d'une classe moyenne et présence d'un marché régional inexploité

28. Avec l'urbanisation et la montée de la classe moyenne, les consommateurs africains vont aussi grandement contribuer à améliorer les perspectives de croissance du continent. Actuellement, 40% des Africains vivent en zone urbaine, et cette proportion devrait augmenter. En 2008, 85 millions de ménages africains avaient un revenu de 5 000 dollars ou plus, seuil à partir duquel ils commencent à consacrer à peu près la moitié de leur budget à l'achat d'autres biens que la nourriture (McKinsey Global Institute, 2010). Dans les dix années à venir, le nombre de ménages disposant d'un revenu discrétionnaire devrait augmenter de 50%, pour atteindre 128 millions, et d'ici à 2030, les 18 villes les plus grandes pourraient avoir un pouvoir d'achat total de 1 300 milliards de dollars. De toute évidence, l'Afrique représente un énorme marché régional encore inexploité, ce qui pourrait l'aider à attirer des investissements plus élevés aux niveaux national et international.

29. S'il y a des raisons d'être optimiste concernant les perspectives de développement de l'Afrique, il subsiste aussi d'importants obstacles auxquels les dirigeants du continent, de concert avec leurs partenaires intérieurs et extérieurs, devront s'attaquer de manière décisive et globale s'ils veulent

libérer le potentiel productif de l'Afrique, jeter les bases d'une croissance durable et sans exclusive, arracher des millions de leurs concitoyens à la pauvreté et positionner le continent comme pôle de croissance mondiale. En dépit des très bons résultats économiques enregistrés ces dernières années, les économies africaines demeurent vulnérables face aux chocs exogènes, et ce alors que les infrastructures, les ressources humaines et financières, les structures institutionnelles et la vision à long terme du développement, tous éléments nécessaires à la transformation structurelle du continent, laissent à désirer. Il en est de même de la base industrielle, largement dépendante de matières premières et de technologies importées, ce qui compromet la compétitivité et met en lumière le besoin urgent de développer une base technologique autochtone (CNUCED/ONUDI, 2011). Dépendant lourdement du secteur informel – peu productif –, l'Afrique ne progresse que lentement vers la réalisation de ses objectifs de développement et le continent connaît le taux de pauvreté le plus élevé du monde (46%).

Questions à débattre:

1. Pourquoi est-il important pour le monde de considérer désormais l'Afrique comme un pôle de croissance mondiale?
2. Comment l'Afrique peut-elle se positionner dans l'environnement économique mondial actuel de façon à devenir un pôle de croissance et contribuer au rééquilibrage du monde?
3. À quels obstacles se heurtent les pays africains voulant jouer ce rôle et dans quelle mesure pourront-ils tirer profit de l'expérience des pays performants, qu'ils soient du continent ou d'ailleurs?
4. Comment libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance et de rééquilibrage mondial et quels efforts cela exigera-t-il?
5. Comment l'Afrique peut-elle mettre à profit l'innovation technologique pour pleinement exploiter son potentiel de croissance?

III. Libérer le potentiel de développement de l'Afrique: renforcer les capacités pour maximaliser la croissance

30. L'Afrique peut s'affranchir du fléau de la pauvreté, de l'inégalité socioéconomique et du sous-développement et s'engager sur la voie de l'industrialisation, comme l'ont fait la Chine, l'Inde et d'autres pays émergents ou en développement en l'espace relativement court de trente ans. Cela est possible sous la conduite d'un État à la fois capable et déterminé à privilégier le développement, qui entreprenne de mobiliser hommes, femmes et jeunes autour d'un cadre commun de développement national visant à promouvoir la diversification économique et à réaliser les grands objectifs de développement social (CEA et CUA, 2011). Certains pays sont déjà parvenus à forger un large consensus sur des objectifs et des stratégies de développement en s'appuyant sur des plans à moyen terme et sont en train d'obtenir des résultats. Les instances décisionnelles et les institutions africaines commencent à donner des orientations stratégiques, des cadres opérationnels et de bonnes pratiques, et on assiste déjà à un débat animé sur les orientations à suivre au niveau du continent.

31. Dans la décennie à venir, la tâche des dirigeants africains consistera à mettre à profit les acquis de ces dernières années en renforçant la gouvernance démocratique, investir dans le capital humain et

dans les infrastructures de base et mettre en place des institutions publiques efficaces tant au niveau central que local pour appuyer les producteurs locaux et leur permettre d'affronter la concurrence internationale. Pour devenir le prochain avant-poste de la croissance, l'Afrique doit s'engager dans une politique pragmatique et soutenue visant à résoudre ses problèmes clefs de développement.

A. Promouvoir une direction novatrice, des institutions solides et la bonne gouvernance

32. La part de l'Afrique dans le PIB mondial est encore inférieure à 3% et la plupart des économies africaines continuent de dépendre fortement de la production et de l'exportation de produits de base sans incidences réelles sur les taux de pauvreté. Le continent a besoin de dirigeants clairvoyants, qui prennent en compte les différences entre les sexes, et d'institutions de gouvernance plus solides pour remédier aux dysfonctionnements du marché, promouvoir une politique industrielle et une transformation économique réelles et atteindre ses objectifs de développement social. L'État a un rôle central à jouer pour permettre à l'Afrique de devenir un pôle de croissance mondiale. Pour cela, il doit évoluer de telle sorte que les pays africains puissent répondre adéquatement aux nouveaux défis et saisir les occasions qui s'offrent de promouvoir le développement économique et social.

33. Pendant de nombreuses années, le processus de transformation économique du Japon, de la Malaisie, de la République de Corée et de Singapour a été le fait de dirigeants visionnaires; il s'appuyait sur des États capables qui avaient rigoureusement planifié leur décollage économique. En plus de cette conduite éclairée, les États africains ont plusieurs tâches devant eux: ils doivent planifier le processus de développement, formuler des politiques adéquates qui prennent en compte les différences entre les sexes et mettre en œuvre les plans et les politiques. Les changements à opérer sont substantiels et les décisions à prendre ne sauraient être laissées aux seules forces du marché, la plupart des pays africains se caractérisant par une défaillance systématique du marché. À cet égard, les économies africaines ont besoin d'États développementalistes sachant utiliser leur autorité, leur crédibilité et leur légitimité pour concevoir et mettre en application des plans et stratégies efficaces et sans exclusive aux fins de la transformation économique et du développement social (CEA et CUA, 2011). Le continent doit aussi s'efforcer de maintenir et d'améliorer encore le système de gouvernance et de gestion politique et économique en place malgré les problèmes qui se posent en la matière et qui sont exposés à la section B du chapitre II plus haut.

34. Il n'existe pas de modèle unique de l'État développementaliste; les pays doivent donc *apprendre par la pratique*. Cependant, les expériences passées offrent les éléments clefs qui suivent: 1) des dirigeants déterminés et une coalition privilégiant le développement (il est essentiel d'avoir des dirigeants démocrates, capables et voyant loin); 2) des institutions au service de la transformation qui s'appuient sur une administration recrutée sur la base des compétences et du mérite et non en fonction d'allégeances politiques ou de considérations ethniques ou religieuses; 3) une politique industrielle ciblée; 4) de l'investissement dans la recherche-développement; et 5) une politique sociale renforcée. Des dirigeants visionnaires, des institutions participatives fortes et des mécanismes de gouvernance solides sont indiscutablement essentiels pour faire de l'Afrique un pôle de croissance mondiale.

B. Investir dans les infrastructures

35. La faiblesse des infrastructures physiques en Afrique constitue un obstacle majeur à l'investissement, à une croissance diversifiée et à la réduction de la pauvreté. Le développement des infrastructures permet de réduire les coûts de production et de transaction et, partant, d'améliorer la

compétitivité des entreprises et de rendre un pays plus attractif pour les investisseurs étrangers. Les infrastructures ont, certes, beaucoup contribué au récent redémarrage économique de l'Afrique, mais elles devront jouer un rôle encore plus grand si l'on veut réaliser les objectifs de développement du continent.

36. En Afrique, moins de 10% des routes sont bitumées dans 10 pays et moins de 50% dans 33 pays; 40% de la population n'a pas accès à l'eau potable et, comparée à la moyenne mondiale de 14%, la pénétration de l'Internet dans la région est, à 3%, la plus faible de la planète (CUA, 2011). Des études montrent que dans la plupart des pays africains, en particulier ceux à faible revenu, le manque d'infrastructures constitue un obstacle au commerce et entraîne une baisse de productivité des entreprises de près de 40% (Escribano *et al.* 2008). Il a été par ailleurs relevé qu'un plus grand accès des femmes à l'électricité et aux routes aurait pour conséquence une plus grande production agricole et un meilleur approvisionnement des marchés en produits alimentaires, les femmes représentant 70 à 80% de la main d'œuvre agricole pour la production et la transformation de produits alimentaires sur le continent (Banque mondiale, 2008). Si tous les pays africains avaient le niveau de Maurice en matière d'infrastructures, le taux de croissance économique par habitant dans la région augmenterait de 2,2% supplémentaires par an. Si l'Afrique rattrapait la République de Corée, c'est de 2,6% que ce taux augmenterait. Dans nombre de pays, dont la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo et le Sénégal, l'impact serait encore plus grand (Banque mondiale, 2008).

37. En Afrique, les investissements infrastructurels sont peu élevés, principalement en raison d'un sous-investissement persistant et du fait que le secteur a été négligé durant les années 80 et 90. À cela s'ajoutent des contraintes budgétaires qui limitent la capacité du secteur public à investir dans les infrastructures. Il est d'autres facteurs importants: le fait qu'il n'existe guère de mesures incitatives encourageant le secteur privé à investir dans des projets en rapport avec des biens publics, l'absence de financement stable à long terme, des risques sectoriels élevés et un grand risque macroéconomique résultant de l'instabilité politique et de la mauvaise gouvernance.

38. On estime à environ 93 milliards de dollars par an les fonds qu'il faudrait à l'Afrique, au cours de la prochaine décennie, pour combler son déficit infrastructurel (création de nouvelles infrastructures et maintenance de celles en place). Néanmoins, il est encourageant de constater que près de la moitié des besoins de financement du continent sont en train d'être satisfaits. Il est également encourageant de savoir que les dépenses d'infrastructure en Afrique sont plus élevées qu'on le pensait et qu'elles sont financées à hauteur d'environ 35 milliards de dollars par an par le contribuable africain et les utilisateurs des infrastructures. S'y ajoutent 13 milliards de dollars provenant de sources extérieures diverses.

39. Vu qu'il est de plus en plus nécessaire d'intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'ensemble science, technologie et innovation (STI) pour surmonter les obstacles qui ont été constatés et concrétiser le potentiel de croissance du continent, les pays africains doivent se doter de meilleures infrastructures en TIC et STI de manière à renforcer la recherche-développement et les activités innovantes. S'ajoutant à la percée importante de la téléphonie mobile, les investissements infrastructurels dans ces domaines apporteront une contribution tangible à la croissance du continent.

40. Ces dernières années, les efforts visant à améliorer les infrastructures africaines se sont intensifiés aux niveaux continental, régional, sous-régional et national. Ainsi, les dirigeants africains

ont fait montre de la volonté politique nécessaire en mettant en place le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PDIA), l'Architecture institutionnelle pour le développement des infrastructures en Afrique et l'Initiative présidentielle des champions de l'infrastructure du NEPAD que dirige la République d'Afrique du Sud, ainsi qu'en créant, au sein du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de l'orientation du NEPAD, un sous-comité de haut niveau chargé de promouvoir le développement des infrastructures régionales. Les communautés économiques régionales (CER) ont également exécuté de vastes programmes de développement infrastructurel. Au niveau national, de nombreux pays mettent en œuvre des programmes sectoriels, qui portent leurs fruits. Des pays comme l'Éthiopie, le Kenya et le Nigéria ont redoublé d'efforts pour mobiliser, au niveau national, les ressources nécessaires au financement de leurs infrastructures.

41. Afin d'optimiser les efforts en cours sur le continent pour améliorer les infrastructures, en particulier à l'échelle régionale, il faudra s'attaquer sérieusement aux insuffisances constatées dans le recouvrement des recettes et la répartition des coûts. Il importe aussi de mobiliser des fonds supplémentaires en faveur du développement des infrastructures et de les allouer en fonction des besoins propres aux femmes et aux hommes en matière d'accès aux infrastructures et d'utilisation de ces infrastructures. Le prélèvement de taxes nouvelles et le recours aux marchés de capitaux nationaux représentent des sources potentielles de financement propre. Les partenariats public-privé (PPP) et les autres sources novatrices de financement doivent aussi être explorés. Des sources extérieures telles que l'aide publique au développement (APD) doivent être utilisées de manière plus efficace. On peut aussi puiser dans l'épargne mondiale pour investir dans le développement infrastructurel en Afrique et, de la sorte, aider le continent à répondre à ses besoins en infrastructures, accroître la demande globale mondiale et s'attaquer au double problème de la faible croissance mondiale et des déséquilibres planétaires.

C. Investir dans le capital humain

42. En investissant dans le capital humain, on contribue à faire en sorte que les citoyens soient à même de gagner leur vie tout en faisant partie de l'appareil de production de leur pays, et que les investisseurs trouvent les compétences et les talents dont ils ont besoin. On contribue également à l'inclusion sociale et à l'insertion des jeunes dans la société tout en jouant un rôle essentiel pour ce qui est de combler le fossé entre les sexes et de promouvoir la femme. L'éducation et le développement des compétences, en particulier pour les jeunes, sont primordiaux pour l'Afrique en raison du bénéfice qui en ressort pour l'éducation et de leur contribution à la lutte contre la pauvreté. Les acquis positifs, quoique lents, obtenus en Afrique dans le domaine de l'éducation et de la santé constituent un premier pas vers la reconnaissance du capital humain en tant que moteur de développement et que facteur susceptible de faire de l'Afrique un acteur clef de la croissance mondiale.

43. Il n'en reste pas moins que l'Afrique est très à la traîne des autres régions du monde dans la plupart des domaines du développement humain. À cet égard, les problèmes les plus importants auxquels il convient de s'attaquer sont les suivants: les taux de pauvreté élevés du continent (pour exemple, de 51%, Afrique du Nord non comprise, en 2005, et 58% en 1990), les inégalités sociales et entre les sexes, l'accès limité à l'éducation et la qualité médiocre de l'enseignement, la prévalence d'épidémies telles que la tuberculose, le paludisme et le VIH/sida, et la malnutrition. On compte 32 fois plus de décès dus au paludisme en Afrique qu'en Asie du Sud-Est et le taux de prévalence du VIH est 16 fois plus élevé dans le premier cas que dans le second.

44. Les taux de scolarisation primaire et secondaire ont progressé partout en Afrique, mais le continent souffre encore du problème de l'abandon en cours de scolarité et du non achèvement des études, en particulier s'agissant des jeunes filles et des ménages à faible revenu (CEA, 2011). On compte 153 millions d'adultes analphabètes en Afrique, dont deux tiers sont des femmes. Il convient de rendre de toute urgence l'accès à l'éducation plus équitable, d'améliorer la qualité de l'enseignement et d'insister sur le rôle plus global que joue l'éducation dans le développement économique et social en fournissant aux investisseurs les compétences dont ils ont besoin et en cultivant l'esprit d'entreprise. En outre, dans de nombreux pays africains, l'accès à l'éducation reste limité dans les zones rurales. Dans le même ordre d'idées, si on assiste à une amélioration constante de la situation sanitaire en Afrique – une évolution qui ne fait que s'accélérer selon les tendances récemment observées –, il ressort des résultats enregistrés en matière de santé et de la répartition des services de base des inégalités, qui sont à l'avantage des groupes à revenu élevé et des zones urbaines. La santé et l'éducation conditionnent le développement des capacités nationales indispensables pour améliorer la productivité et la compétitivité des pays.

45. Pour relever le défi qui se pose dans ces domaines, il faut agir à la fois sur l'offre et la demande. L'Afrique ayant, comme relevé précédemment, la population la plus jeune, il convient de donner à ce potentiel démographique les compétences nécessaires et pertinentes qui permettront au continent d'innover ou d'acquérir les technologies susceptibles de lui être utiles pour faire face aux enjeux rencontrés. Ainsi, il convient que les pouvoirs publics garantissent un accès équitable à des services d'éducation et de santé de qualité. Il est également important de savoir pourquoi les services actuellement offerts ne sont pas utilisés. À court terme, voilà une génération qui a besoin d'être formée de nouveau pour que ses compétences correspondent à la demande actuelle du marché du travail et d'avoir accès à des soins de santé adéquats pour pouvoir travailler. Cette stratégie doit prendre en compte les disparités entre les sexes, et donc des besoins, une expérience et des intérêts différents selon que l'on est femme, homme ou jeune. Il est essentiel à cet égard de développer des compétences ciblées pour réduire le chômage et le sous-emploi des jeunes et des femmes, ainsi que l'absentéisme au travail dû à la maladie. Le « printemps arabe » et les récents conflits observés dans certains pays africains montrent à quel point une jeunesse mécontente peut amener le changement ou menacer la paix et la sécurité nationales. La mise en valeur du capital humain va donc de pair avec la réduction des conflits dans un pays. À long terme, voilà une génération qui a besoin d'investissements de base, comme la vaccination, la nutrition et une éducation de qualité, pour pouvoir grandir et développer les capacités nécessaires afin de se faire une place sur un marché du travail de plus en plus compétitif.

D. *Transformer l'agriculture et développer l'économie rurale*

46. L'agriculture est primordiale pour la réalisation d'un développement diversifié en Afrique, du fait que les terres arables y sont abondantes et que l'agriculture participe pour beaucoup à la croissance économique et à la subsistance du continent. L'Afrique possède près de 60% des terres arables de la planète et l'agriculture emploie environ 60% de la main-d'œuvre totale. Ce secteur représente 40% des recettes d'exportation totales et plus de 50% des revenus des ménages (CEA et CUA, 2009). Cela étant, il se caractérise par une productivité faible, une balance commerciale qui se détériore et une croissance en stagnation. La balance commerciale agricole (le rapport de la valeur des exportations agricoles totales aux importations) n'a cessé de se détériorer pour se situer à environ 0,6 en 2007. Ainsi, de nombreux pays africains sont devenus importateurs nets de produits agricoles et font face à des problèmes de sécurité alimentaire.

47. Les faibles taux de rendement et de croissance agricoles s'expliquent par l'insuffisance des investissements et la sous-utilisation des engrais et des techniques modernes, ainsi que par le recours limité à l'irrigation, la mauvaise gestion des terres, la faible mécanisation, l'accès limité aux systèmes de crédit et d'assurance, le peu d'accès aux infrastructures physiques, l'insuffisance des fonds consacrés à la recherche-développement et la non-prise en compte des inégalités entre les sexes dans le secteur. En outre, l'agriculture africaine souffre toujours du fait que la valeur ajoutée est faible, qu'elle n'a que des liens lâches avec les autres secteurs, dont ceux de la transformation et de l'agroalimentaire, que les marchés sont fragmentés et que les filières des produits de base sont peu intégrés au niveau régional. S'y ajoute encore le fait que le continent est extrêmement vulnérable face aux chocs exogènes liés notamment aux fluctuations de la demande et des cours des produits de base au niveau mondial et aux changements climatiques (CEA et CUA, 2009). À cause de toutes ces contraintes, et en dépit de ses vastes terres et de son potentiel agricole considérable, l'Afrique reste importateur net de produits alimentaires.

48. La transformation de l'agriculture africaine devrait donner lieu à une croissance accélérée et durable commune, et asseoir la transformation économique structurelle du continent. Pour relever ces défis, il faut que les pays africains entreprennent une action de planification plus large, adoptent des politiques adéquates et prenant en compte les différences entre les sexes et renforcent leur capacité d'exécution des plans et des politiques dans tous les secteurs. Le développement agricole de l'Afrique exige notamment des politiques qui s'attaquent aux contraintes générales faisant obstacle à la hausse et à la durabilité de la croissance et de la productivité agricoles et renforcent les liens mutuels entre l'agriculture et les autres secteurs aux niveaux national, régional et mondial (CEA et CUA, 2009 et 2011). Un secteur agricole plus compétitif contribuera grandement à faire du continent africain un pôle de croissance mondiale.

E. *Promouvoir l'innovation et le transfert de technologie aux fins de la transformation structurelle et d'une plus grande valeur ajoutée*

49. Le transfert de technologie et l'innovation sont des facteurs clés du développement économique et social dans une économie du savoir, comme tremplins vers des gains sensibles de productivité et d'efficacité et une réduction des coûts de production et des carences en matière d'information. Ce sont aussi autant de clefs d'une croissance soutenue, de la compétitivité et de la transformation économique. Il est de plus en plus manifeste que la croissance rapide de l'Afrique est en partie due à l'acquisition rapide par le continent pendant les 20 dernières années de technologies mûres. Ainsi, l'Afrique a vu

une hausse spectaculaire des redevances et droits de licence perçus, ainsi que des importations de biens d'équipement et de services commerciaux, professionnels et techniques (CEA, 2010). On notera que les transferts de technologie ont été au centre de la diffusion rapide de la téléphonie mobile et des technologies sans fil sur le continent, avec un impact profond sur la participation des particuliers, des entreprises et des gouvernements dans les marchés, les affaires politiques et culturelles et les affaires. Cette évolution pourrait avoir des répercussions plus grandes encore si l'Afrique participait à la conception, à la manufacture, à l'assemblage et à l'exportation des composants et d'appareils de téléphonie mobile, d'infrastructure de réseaux et de centraux téléphoniques.

50. Le commerce et l'IDE ont été les principaux canaux du transfert technologique. Toutefois, l'Afrique peine actuellement à attirer des fonds privés étrangers pour des projets de recherche-développement et des investissements manufacturiers à cause des limites qui sont les siennes en matière de base technologique et de capital intellectuel; elle prend de ce fait du retard dans la production et la propriété technologique (CEA 2010). C'est pourquoi il importe de prendre d'urgence des mesures radicales pour faire en sorte que l'Afrique mette à profit le savoir technologique mondial pour faire face aux problèmes actuels et émergents, comme le chômage et les changements climatiques.

51. Premièrement, les pays doivent mettre en place des politiques et des stratégies pour intégrer les STI dans tous les secteurs et tous les ministères et agences gouvernementales. Cela pourrait faciliter la promotion, la coordination et l'évaluation des écosystèmes d'innovation nationaux. Deuxièmement, les décideurs devraient mettre en place des mécanismes pour mobiliser des fonds et les investir ensuite, en les gérant comme il convient, dans la science, la technologie et l'innovation. Troisièmement, les pays devraient investir davantage dans l'éducation, en particulier en rapport avec la science, l'ingénierie et la technologie, pour développer les compétences et les talents nécessaires au maintien de l'innovation et de l'esprit d'entreprise dans une économie du savoir. Quatrièmement, il est urgent de mettre en place des infrastructures STI matérielles et immatérielles car elles sont nécessaires comme plate-formes de transfert et d'innovation technologiques. Les zones économiques multiservices en train de surgir et les zones et parcs industriels pourraient être utilisés pour attirer des investissements dans la recherche-développement, des entreprises manufacturières et des sociétés qui seraient le prolongement des centres de recherche-développement. Enfin, un environnement plus propice aux affaires devrait être créé de manière à assurer aux innovateurs et aux entreprises innovantes l'appui nécessaire en matière de politique financière, propriété intellectuelle, concurrence et passage de marchés (Conférence Partenariat scientifique avec l'Afrique, 2010). Pareilles mesures garantiront à l'Afrique croissance, compétitivité et transformation économique.

F. S'attaquer au redoutable problème des changements climatiques

52. Les changements climatiques constituent l'une des menaces les plus redoutables pour le développement durable en Afrique et ont un impact différent sur les hommes et sur les femmes. Leurs effets graves se sont déjà fait ressentir sur la croissance économique, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la paix et la stabilité du continent et continueront de se manifester, la course aux maigres ressources ne faisant que s'intensifier. Bien qu'elle soit le continent le moins responsable des changements climatiques, l'Afrique est aussi celui qui est le plus vulnérable face à leurs effets. À en croire certains modèles, une hausse d'environ 1,5 °C d'ici à 2040 pourrait coûter chaque année à l'Afrique 1,7% de son PIB. Des stratégies de développement économique vert sont donc indispensables si l'on veut promouvoir une croissance élevée et durable et faire de l'Afrique un pôle de croissance mondiale à l'avenir. On prévoit que les conséquences néfastes des changements climatiques toucheront

les pauvres plus durement et aggraveront les inégalités en matière de santé, d'éducation, de participation à l'emploi et d'accès à une alimentation adéquate et à une eau propre à la consommation. Il est par conséquent impératif d'apporter aux pays en développement un appui financier aux fins d'atténuation des effets des changements climatiques ou d'adaptation à ces effets si l'on veut garantir la contribution et la participation nécessaires à la recherche de solutions efficaces à la problématique des changements climatiques.

53. Au cours des 60 dernières années, les taux d'émissions ont considérablement augmenté, entraînés par un développement économique mondial rapide qui n'a que peu d'égards pour l'environnement. Pour maintenir la température moyenne dans des limites « gérables », les émissions mondiales doivent être rapidement réduites. Au niveau de la planète, cela représente un défi énorme dans la mesure où, au rythme actuel, le PIB mondial devrait tripler d'ici à 2050 (de 45 000 à 130 000 milliards de dollars). Les émissions vont probablement suivre le mouvement (c'est-à-dire tripler, suivant la croissance économique des pays en développement, dont l'Afrique) sauf percée technologique majeure ou incitations nouvelles qui auraient pour conséquence des modes de croissance utilisant beaucoup moins d'énergie ou produisant beaucoup moins de carbone.

54. Pour l'instant, l'Afrique est loin de satisfaire ses propres besoins d'investissement aux fins du développement à partir de ses ressources intérieures, à plus forte raison de pouvoir gérer les risques que posent les changements climatiques. Fort heureusement, le principe qui veut que le pollueur soit le payeur prévaut et les économies développées ont reconnu qu'elles étaient tenues d'apporter, aux mesures d'adaptation et d'atténuation en Afrique, un soutien qui viendrait s'ajouter aux flux d'aide au développement habituels. À Copenhague, les pays développés se sont engagés à verser 100 milliards de dollars par an à l'horizon 2020 pour aider les pays les plus pauvres à faire face aux effets des changements climatiques et de leur affecter 30 milliards de dollars d'ici à 2012.

55. Certes, il est essentiel d'affecter des fonds à l'atténuation et à l'adaptation, mais il importe aussi au plus haut point d'examiner les facteurs qui, du côté de l'offre ou de la demande, peuvent entraver la mobilisation de ressources en faveur d'une économie verte. Les changements climatiques devraient affecter les ressources et la productivité agricole, réduisant ainsi de multiples façons les options et les possibilités offertes aux pauvres et aux personnes vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, or l'agriculture revêt une importance particulière pour la transformation de l'économie africaine dans le sens d'une économie plus verte. Il convient donc de veiller à ce que les financements relatifs aux changements climatiques soient répartis de manière équilibrée entre atténuation et adaptation à travers les différents secteurs et que les mesures d'adaptation soient privilégiées dans les pays particulièrement vulnérables face aux changements climatiques. Les principales difficultés en matière d'adaptation viennent de la nécessité de permettre à une population nombreuse et vulnérable de s'adapter à des changements nombreux et à trouver la voie d'une vie meilleure qui soit capable de faire face à un climat plus hostile.

56. En réponse à ces problèmes, les pays africains devraient encourager la diversification de l'économie de manière à réduire leur vulnérabilité face aux changements climatiques et élargir à tous les secteurs les stratégies d'investissement vert et le principe de gestion des risques climatiques. Sur ce plan, la formule du rachat de l'électricité est un instrument susceptible de stimuler les investissements dans les énergies renouvelables, le rachat de l'électricité produite à partir de sources renouvelables étant garanti à un prix prédéterminé suffisamment attirant pour encourager de nouveaux investissements. Les gouvernements peuvent aussi investir davantage dans les technologies propres et

éliminer progressivement les « mauvais » subsides qui alimentent des industries polluantes. De manière générale, les plans nationaux de développement devraient comporter des politiques encourageant la production et la consommation de produits propres. La mise au point, la diffusion et le transfert de technologies sont à cet égard un élément crucial. Les technologies liées aux changements climatiques aident les ménages, les entreprises et les pays à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Elles peuvent aussi les aider à résister relativement bien à des chocs climatiques permanents.

G. Promouvoir les échanges et accélérer l'intégration régionale

57. L'intégration régionale, l'une des forces motrices du développement économique, a été consacrée comme l'une des principales stratégies de développement susceptibles d'accélérer les échanges intrarégionaux, de renforcer la croissance et de réduire la pauvreté sur le continent. Son efficacité dépend aussi de ce que hommes et femmes participent de manière égale aux processus d'intégration régionale. L'intégration économique, en particulier, peut faciliter l'élargissement des marchés et des chaînes de valeur régionales, ce qui aidera ensuite les pays africains à s'attaquer aux contraintes pesant sur l'offre, diversifier leur base de production, réduire les coûts grâce à des économies d'échelle et promouvoir le transfert de technologie et de savoir, ainsi que la compétitivité sur les marchés mondiaux. Toutefois, même s'ils ont augmenté avec le temps, les échanges intra-africains ne représentent toujours que 13% du commerce total, cela à cause d'une série de facteurs comprenant la faiblesse des infrastructures régionales et des barrières tarifaires et non tarifaires (CEA 2010).

58. Les pays africains ont créé l'Union africaine et diverses communautés économiques régionales (CER), et défendu ce faisant les idéaux inscrits dans le Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine et l'Acte constitutif de l'Union africaine. Un des principaux objectifs ainsi poursuivis était de créer un marché commun et un bloc commercial unique qui soient moins exposés aux chocs externes et plus capables de satisfaire à leurs propres besoins d'importations en renforçant le commerce intra-africain grâce à des plans de libéralisation des échanges qui supprimeraient les barrières tarifaires et non tarifaires. La plupart des engagements récemment pris portent principalement sur la modernisation des systèmes d'échange aux niveaux national et régional, la rationalisation des CER et l'accélération et une meilleure coordination de l'intégration aux différents niveaux. Il demeure toutefois plusieurs problèmes à régler pour faciliter l'intégration régionale: la normalisation des règles d'origine, les tarifs et les procédures douanières, la diversification de la production et l'exportation de produits à plus grande valeur ajoutée. Les pays africains doivent aussi faciliter les échanges en développant les infrastructures physiques, en ouvrant les marchés financiers aux grands et petits entrepreneurs et en réduisant les procédures bureaucratiques qui entravent le commerce. La promotion des échanges et l'accélération de l'intégration régionale doivent aussi aller de pair avec le développement du commerce électronique, l'harmonisation des politiques commerciales et des procédures douanières et le développement d'infrastructures qui prennent en compte le problème de la cybersécurité, notamment dans le cadre de la Convention africaine sur la cybersécurité, ainsi que la mise en place d'une infrastructure TIC transfrontières qui soit compatible et fiable sur tout le continent. De plus, les politiques commerciales adoptées aux niveaux national et régional doivent s'inscrire dans la ligne des accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux pour pouvoir être opérantes et appliquées. Elles doivent aussi prendre en compte les différences entre les sexes et garantir un accès équitable aux possibilités de faire du commerce et à ses bénéfices pour les femmes et les hommes. Il faut encore que les efforts d'intégration et les institutions du continent bénéficient d'un financement

suffisant pour que les décisions et programmes arrêtés en vue d'une mise en place rapide de la Communauté économique africaine puissent être effectivement conçus, mis à exécution et suivis.

H. Renforcer la coopération Sud-Sud et rationaliser les partenariats africains

59. Les pays africains doivent renforcer leur capacité à augmenter, rationaliser et maximiser leurs gains, notamment ceux qu'ils tirent de leurs relations actuelles avec les économies émergentes du Sud. La plus grande interaction entre l'Afrique et le reste du Sud passe par le commerce et les investissements. La part des pays émergents dans le commerce extérieur extrarégional de l'Afrique s'est élevée à 32,5% en 2008, soit 13 points de pourcentage de plus qu'en 1995. L'effet direct de ces échanges est que les pays africains bénéficient de prix à la consommation inférieurs, de machines et d'intrants meilleur marché et de recettes d'exportation plus élevées, même si les entreprises non compétitives se voient acculées à la fermeture. Des recettes d'exportation plus élevées permettraient aux pays africains d'investir plus au niveau national et de créer des emplois. L'effet net sur les économies africaines dépendra de la structure de chacune et du mode d'interaction qui lui est propre (CEA et CUA, 2011).

60. Il y a d'autres flux de capitaux dans le Sud qui sont allés s'intensifiant régulièrement: IDE, investissements de portefeuille, envois de fonds, aide (BAD, OCDE, PNUD et CEA, 2011). De fait, les investissements directs de pays émergents en Afrique auraient doublé pour représenter 10% du total en 2005-2010, contre environ 5% en 2000-2004. Ces investissements permettent de croire à un avenir pour l'Afrique, qui deviendrait un pôle de croissance mondiale grâce à deux grands facteurs de productivité: en renforçant les équipements industriels et en transférant de la technologie. Toutefois, l'essentiel de cette demande concerne encore des produits non transformés à faible valeur ajoutée, ce qui accentue le risque de se trouver piégé dans l'exportation de produits primaires et réduit la possibilité de renforcer la valeur ajoutée et les recettes d'exportation (CEA et CUA, 2011).

61. De plus, les pays émergents partenaires de l'Afrique dans le Sud offrant des prêts à des conditions de faveur – facteur important pour la croissance et le développement –, plusieurs pays de la région ont vu leur accès au financement s'améliorer. Il est toutefois essentiel de s'assurer que les nouveaux prêts obtenus de ces partenaires soient affectés à des projets qui renforcent les capacités nationales de remboursement tout en créant des emplois, en particulier pour les jeunes, étant donné la structure démographique du continent.

62. En fait, le principal enjeu pour les pays africains consiste à se doter d'un cadre unifié de négociation et de coopération face à leurs partenaires anciens et nouveaux, lequel les aidera à maximaliser leurs gains en matière d'échanges, d'IDE et d'autres types de capitaux, de transferts de technologie, de prêts et d'aide, surtout s'agissant des grandes économies émergentes comme la Chine, l'Inde, le Brésil, la République de Corée ou la Turquie. Cet enjeu est d'autant plus important si l'on considère les différences essentielles qui existent entre les pays africains en termes de taille de leur économie, de structures de gouvernance et de capacité de négociation, et de dotation en ressources.

63. Dans tous les domaines d'interaction, il importe de tirer parti des liens pour s'assurer que la coopération est orientée vers des secteurs où les investissements nationaux, l'emploi, l'intégration régionale et les capacités de production en sortent renforcés. Cela peut se faire en optant pour des incitations et des orientations stratégiques qui à la fois encouragent et obligent les investisseurs étrangers à avoir recours aux intrants, à la main d'œuvre et aux partenariats locaux pour réaliser leurs

objectifs. On devrait trouver dans les plans directeurs nationaux une volonté délibérée de promouvoir les coentreprises montées avec des entreprises du Sud. Ce sera un excellent moyen de stimuler la diffusion du savoir pour les entrepreneurs locaux et de contribuer à la transformation structurelle des économies africaines (CEA et CUA, 2011).

Questions à débattre

1. Quel est le meilleur cadre directeur et institutionnel dont les pays africains puissent se doter pour s'attaquer avec succès aux contraintes qu'ils connaissent en matière de développement, de sorte que le continent renforce ses capacités et devienne un pôle de croissance mondiale?
2. Quel ordre de priorité les pays africains peuvent-ils donner aux contraintes qu'ils connaissent en matière de développement, pour concevoir et mettre en œuvre des politiques efficaces en réponse à ces contraintes?
3. Quel est le rôle de l'État (dirigeants et autres parties prenantes), des institutions régionales et continentales et des partenaires de développement dans ce processus?
4. Comment les gouvernements peuvent-ils promouvoir coordination et cohérence entre les politiques pour s'attaquer aux problèmes communs et élaborer un cadre unifié aux fins du dialogue avec les partenaires de développement anciens et émergents?

V. Mobiliser les ressources pour la transformation économique et le décollage

64. Il est essentiel pour l'Afrique de mobiliser de nouvelles ressources et d'accroître l'épargne et l'investissement si elle veut tirer parti de son potentiel en matière de croissance économique et de développement et devenir un pôle de croissance mondiale. La crise financière mondiale met en lumière la nécessité pour l'Afrique de recourir à des sources nouvelles et novatrices de financement tout en œuvrant à la réalisation des objectifs de financement fixés dans le cadre du Consensus de Monterrey. À considérer les sources tant internes qu'externes de financement, le retard est évident. La stagnation de l'épargne, de l'investissement et des apports de capitaux étrangers, ainsi que les balances commerciales en pourcentage du PIB, empêchent une augmentation des financements ouverts à l'Afrique, ce qui permettrait au continent de réaliser ses objectifs économiques et sociaux.

65. Ce problème de financement que connaît l'Afrique a été bien étudié et a été chiffré quand on a calculé la croissance du PIB requise pour réaliser les objectifs de lutte contre la pauvreté à la suite de l'adoption des OMD. Ainsi, il a été estimé en 1999 que le PIB devait augmenter de 7% par an pour réduire de moitié la pauvreté avant 2015, comme le voulait le premier OMD. Il a été établi que pour parvenir à ce niveau de croissance, il faudrait que l'investissement se monte à 33% du PIB (CEA, 1999). Au vu des taux d'épargne et des sources de financement extérieur de l'époque, le déficit de financement a été estimé à 9% du PIB. Durant les années qui ont suivi, la croissance du PIB africain a fluctué entre 3 et 6% (Banque mondiale, 2011). Ces taux de croissance restent inférieurs à ce qu'ils devraient être pour que le continent réalise les OMD d'ici à 2015 et l'Afrique doit croître à raison d'au moins 7% par an pour devenir un pôle de croissance mondiale dans les 20 ans à venir. Il s'ensuit que les besoins de l'Afrique en matière de financement restent aussi grands aujourd'hui qu'ils l'étaient en 1999.

66. L'épargne intérieure et l'investissement seront indispensables à la mobilisation à long terme de ressources financières durables pour le financement de nouveaux projets et la réalisation des objectifs de développement; il faudra notamment investir pour remédier aux disparités entre les sexes qui entravent la croissance économique. Or, ces vingt dernières années, malgré une nette amélioration dans de nombreux pays, tant l'épargne intérieure brute que la formation brute de capital ont continué d'enregistrer, en Afrique, des taux peu élevés par rapport à d'autres régions en développement et aux propres besoins du continent en matière de développement. Les sous-régions qui ont connu un accroissement de leur épargne intérieure brute l'ont vu ensuite chuter à la suite de la crise financière mondiale et, en 2010, les niveaux d'épargne intérieure brute par habitant en pourcentage du PIB étaient de 3% inférieurs à ceux de 1990, et la formation brute de capital en recul de 1,78% (Banque mondiale, 2011). La stagnation que ces deux indicateurs ont connue pendant les 20 dernières années est à la fois la cause et la conséquence des taux de croissance relativement peu élevés du PIB. Dans le même temps, l'approfondissement et le développement des marchés financiers restent lents et les marchés des capitaux demeurent fragmentés et isolés des marchés mondiaux, ce qui entrave les efforts visant à mobiliser des ressources privées intérieures ou extérieures. Il est notamment vital de rendre plus accessibles les financements à long terme si l'on veut encourager l'épargne et l'investissement partout sur le continent.

67. Les difficultés rencontrées en matière de collecte de l'impôt et d'administration fiscale contribuent à handicaper les gouvernements africains dans leur capacité de trouver des financements au niveau national. Les recettes fiscales – en pourcentage du PIB – sont passées de 29,2% en 2005 à 27,5% en 2010, ce qui montre qu'il convient de renforcer la fiscalité (BAD, CUA et CEA, 2011). De plus, en puisant dans leurs budgets pour combattre l'augmentation des prix des denrées alimentaires et autres produits de base, les gouvernements ont aggravé leurs déficits. Le renforcement de la capacité fiscale, assorti d'une réduction des droits et taxes pesant sur le commerce et de la dépendance vis-à-vis de ces taxes, seront des paramètres clés pour un déverrouillage du recouvrement de l'impôt. C'est là une chose essentielle si l'on veut renforcer la compétitivité et la croissance des échanges de manière à élargir en fin de compte les revenus imposables.

68. En ce qui concerne le secteur extérieur, la balance des comptes courant de l'Afrique s'est améliorée au cours de la dernière décennie, mais la crise financière a rendu son solde négatif. La balance des échanges, qui est restée en dessous des 8% du PIB au cours des dix dernières années, a nettement chuté après la crise, qui a été suivie d'une baisse de la demande des produits africains de la part de la zone euro et de l'Amérique du Nord. Malgré une demande mondiale en hausse et un renchérissement des ressources naturelles exportées par le continent, la possibilité d'une double récession en cascade chez les pays partenaires commerciaux et d'un nouveau recul des apports de ressources étrangères rend impératif un plus grand recours à des sources de financement différentes. Les échanges avec les nouveaux marchés émergents représentent maintenant 36,5% du commerce total de l'Afrique et apparaissent, si l'on y ajoute les échanges intra-africains, comme une solution de remplacement de plus en plus importante aux échanges avec les partenaires traditionnels.

69. L'Afrique a vu les apports d'IDE augmenter de manière tangible avant la crise mondiale, et ils ont moins reculé que dans d'autres régions du monde. Toutefois, mesurée en pourcentage du PIB, cette augmentation n'a pas été si sensible. De plus, la plus grande partie de ces apports sont sélectifs et sont principalement allés au secteur de l'extraction. L'Afrique du Nord et les pays africains exportateurs de pétrole sont les premiers à bénéficier des IDE, l'Angola, l'Égypte, la Libye et le Nigéria se classant en tête des apports d'IDE pour 2010 (CNUCEDStat 2011). Manifestement, il convient à titre prioritaire

d'orienter l'IDE vers de nouveaux secteurs tel que celui de la transformation, de sorte que les décideurs utilisent le financement extérieur pour accroître la compétitivité et accélérer la diversification économique en Afrique.

70. Le financement de la lutte contre les changements climatiques devrait être pleinement intégré dans les efforts visant à mobiliser des ressources aux fins des besoins de financement de l'Afrique. Comme indiqué précédemment, les pays développés ont promis 100 milliards de dollars par an à l'horizon 2020 pour aider les pays plus pauvres à faire face aux effets des changements climatiques, dont 30 milliards qui leur seraient alloués d'ici à 2012. L'Afrique pourrait compter bénéficier de cet accord mondial à raison de 40% du total. Les principales questions qui se posent sont de savoir si ces engagements seront suffisants, seront honorés, et si les pays récipiendaires les mettront à profit pour attirer de nouveaux investissements.

71. L'Afrique doit affronter plusieurs obstacles pour ce qui est de promouvoir le financement du développement. Premièrement, sa faible assiette de l'impôt, à laquelle s'ajoute une administration fiscale déficiente, a souvent gêné la mobilisation des ressources nationales, quand cette assiette n'a pas été, comme c'est le cas dans plusieurs pays du continent, érodée par des incitations fiscales généreuses censées attirer les investissements étrangers. Deuxièmement, la faiblesse des institutions et l'insuffisance des infrastructures continuent de limiter le développement des marchés financiers et l'intégration et la mobilisation de l'épargne privée, à un moment où les flux illicites de capitaux ne sont toujours pas jugulés et privent le continent de ressources financières substantielles. Troisièmement, depuis la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le Programme d'action d'Accra jusqu'au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide de Busan, les promesses d'une APD plus généreuse et plus prévisible sont restées aléatoires. Dans le même temps, l'impasse des négociations commerciales et l'absence d'une coordination effective des politiques au niveau mondial qui garantirait un système financier international stable et un système commercial mondial performant constituent d'importants obstacles à un meilleur financement du développement en Afrique.

72. La crise financière mondiale compromettant la fiabilité de certaines sources de financement extérieures, l'Afrique se trouve dans la nécessité impérieuse de maximiser le bénéfice qu'elle tire des sources existantes tout en cherchant des sources nouvelles et novatrices. Les efforts déployés en ce sens doivent comprendre des mesures pour tirer plus de revenu des ressources naturelles et pour réduire les gaspillages dus à une mauvaise information, des erreurs de gestion, voire la corruption. L'Initiative pour la transparence des industries extractives représente un pas dans la bonne direction, de même que la Vision africaine des mines. Ainsi, au Ghana, l'Initiative a révélé que les sociétés minières ne payaient en moyenne que 3% de redevances. Une autre source majeure de revenu est la fiscalité, mais il importe de concevoir des systèmes fiscaux qui n'entravent pas la croissance économique globale. De simplement collecter l'impôt plus efficacement dans le cadre des systèmes en place ferait déjà une grande différence. Les gouvernements africains devraient aussi orienter les investissements privés pour qu'ils aient un plus grand impact en matière de développement. En s'attachant à ces initiatives et aux objectifs de mobilisation de ressources décrits dans le Consensus de Monterrey, il sera plus facile aux pays africains d'exploiter toutes les sources possibles de financement aux fins de la croissance et du développement.

Questions à débattre

1. Quelles sont les stratégies qui pourraient être adoptées pour mieux mobiliser les ressources nationales et faire en sorte que le secteur privé national participe activement au financement du développement aux niveaux national, régional et continental?
2. Que convient-il de faire pour que les revenus tirés des ressources naturelles soient effectivement utilisés pour financer des projets à long terme et promouvoir la diversification économique sur tout le continent?
3. Comment l'Afrique peut-elle attirer une part importante de l'épargne et de l'excédent des pays émergents et en développement et contribuer à un rééquilibrage macroéconomique mondial?
4. Quelles sont les mesures d'appui à mettre en place pour passer de l'efficacité de l'aide à l'efficacité du développement, comme souligné dans le Document final de Busan?

Références

BAD, OCDE, PNUD et CEA (2011), *Perspectives économiques en Afrique 2011*, publication conjointe de la BAD, de l'OCDE, du PNUD et de la CEA, Addis-Abeba et Paris.

Banque mondiale (2009), *Infrastructure africaine: une transformation impérative, (Rapport AICD)*, Diagnostic des infrastructures nationales en Afrique, Banque mondiale, Washington, DC.

Banque mondiale, (2011) Doing Business: Trading Across Borders Database.
(<http://www.doingbusiness.org/data/exploretopics/trading-across-borders>).

Baseda, H., Y.Wang et J. Whalley (2008), *China's Growing Economic Activity in Africa*, National Bureau of Economic Research Working Paper No.14024, Cambridge, Massachusetts.

Brautigam, D. (2010), *The Dragons Gift: The Real Story of China in Africa*, Oxford University Press: New York.

Bulir A et Haman A (2006), *Volatility of Development aid: from the frying pan into the fire*, IMF Working Paper WP/06/65

CEA (1999) *Rapport économique sur l'Afrique: la problématique de la lutte contre la pauvreté et de la viabilité économique*. CEA. UA. Addis-Abeba.

CEA (2007), *Rapport économique sur l'Afrique 2007: Accélérer le développement de l'Afrique par la diversification*, CEA, Addis-Abeba.

CEA (2008), *Évaluation des progrès accomplis vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique*, CEA, Addis-Abeba.

CEA (2009), *Rapport sur la gouvernance en Afrique II, 2009*, Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba.

CEA et CUA (2009) *Rapport économique sur l'Afrique: développer l'agriculture africaine par des chaînes de valeur régionales*. CEA. UA. Addis-Abeba.

CEA et CUA (2011) *Rapport économique sur l'Afrique: Gérer le développement en Afrique: le rôle de l'État dans la transformation économique*. 2011. CEA. CUA. Addis-Abeba.

CEA et OCDE (2011) *Rapport sur l'examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique: rapport intérimaire 2011*. OCDE. Paris.

CEA et CUA (2010). *Rapport économique sur l'Afrique: promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique*. CEA. UA. Addis-Abeba.

Cheru, Fantu et Cyril, Obi (2010) *The Rise of China and India in Africa: Challenges, Opportunities and Critical Interventions*, ZED Books, Londres.

CNUCED (2006), *Le développement économique en Afrique 2006: Doublement de l'aide, assurer la « grande poussée »*, Organisation des Nations Unies: New York et Genève.

CNUCED (2011) *Rapport sur les pays africains les moins avancés 2011*.

CNUCED/ONUDI (2011), *Le développement économique en Afrique 2011: Promouvoir le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial*, Organisation des Nations Unies, New York et Genève.

CUA, (2011) Décision sur le Rapport du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD (HSGOC) sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique - doc. Assembly/AU/Dec.348(XVI), Addis-Abeba.

Escribano, A., Guasch, J. L. et Pena, J. 2008. *Impact of Infrastructure Constraints on Firm Productivity in Africa*. Document de travail AICD, Banque mondiale, Washington, D.C.

FMI (2011). *G20 Economic Outlook, Analysis and Perspectives*, novembre.

FMI (2009), *Perspectives de l'économie mondiale*, FMI, Washington, DC.

FMI (2010), *Perspectives de l'économie mondiale 2010: Rééquilibrer la croissance*, FMI, Washington, DC, p.2 & 163

KOAFEC, Korea Africa Economic Cooperation Conference (2011). Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, Busan (République de Corée), 29 novembre – 1^{er} décembre.

McCormick, Dorothy (2008), '*China and India as Africa's New Donors: Understanding the Impact to Aid on Development*', Review of African Political Economy, n° 115, mars.

McKinsey Global Institute (2010), *Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies*. McKinsey & Co. www.mckinsey.com/mgi.

Nnadozie, Emmanuel (2009). "Harnessing Knowledge to Accelerate the Implementation of NEPAD," rapport présenté à la Conférence ICADLA-1, Addis-Abeba, juillet 2009, <http://wiredspace.wits.ac.za/handle/10539/8925?show=full>.

OCDE (2011). *Perspectives économiques de l'OCDE*, novembre.

PNUD (2005) *Innovation: Applying Knowledge in Development*. UN Millennium Project: Task Force on Science, Technology and Innovation.

Radelet, S. (2010). '*Emerging Africa: How 17 Countries Are Leading the Way*'. Centre for Global Development. Washington.